

DÉCLARATION DE SUD ÉDUCATION PARIS

CSA DU 16 MAI 2023

Le 1er mai dernier, 2,3 millions de jeunes, de salarié·es et de retraité·es ont défilé partout en France, faisant de ce 1er mai 2023 un des plus importants de notre histoire sociale. Cette 13ème journée unitaire contre la réforme des retraites démontre la détermination des travailleurs et travailleuses à faire échec à cette réforme des retraites. Depuis plus de 3 mois, des records sont battus tant par le nombre de manifestant·es que par le nombre de grévistes dans le public comme dans le privé.

Confronté à cela, l'exécutif a enchaîné les passages en force. La décision du Président de la République de maintenir sa réforme malgré l'opposition quasi unanime de la population crée une défiance profonde. Après la promulgation express de la loi suite à l'avis du Conseil constitutionnel, l'exécutif essaie de tourner la page depuis des semaines, sans succès, en décrétant l'apaisement après des semaines de provocations. La multiplication des violences policières, des gardes à vue, des réquisitions de salarié·es, des interdictions de se rassembler ou de manifester révèlent la fuite en avant de l'exécutif sur la question sociale et a ouvert une crise démocratique profonde. Les violences orchestrées par l'État à Sainte-Soline, comme les attaques contre la Ligue des droits de l'Homme ou les menaces de dissolution des Soulèvements de la Terre sont préoccupantes et sont révélatrices d'une pratique autoritaire du pouvoir. Cette violence se retrouve jusque devant les établissements scolaires, où les lycéens et lycéennes, lors des manifestations et blocus, ont été nombreuses et nombreux à se retrouver en garde à vue pour être finalement libérés sans charge. Cette répression est relayée par certains chef·fes d'établissement qui n'hésitent plus à porter plainte contre leurs élèves pour des faits liés aux blocus.

Alors que la colère contre la réforme des retraites se fait encore entendre chaque jour au gré des déplacements des membres du gouvernement, le président de la République a décidé de mettre en scène plusieurs annonces de réformes pour tenter de sortir de l'ornière sociale et politique creusée par son propre entêtement. Ainsi, le 4 mai, en déplacement à Saintes, il a remis sur la table la réforme de l'enseignement professionnel que les organisations syndicales, unies, avaient bloqué à l'hiver 2022.

Sous couvert de promouvoir « l'excellence », et après la réforme de 2018 qui avait déjà amputé de près d'un tiers les enseignements généraux, le président Macron procède à la mise à sac de l'enseignement professionnel. L'adaptation des filières aux réalités économiques locales scelle la soumission de l'enseignement professionnel aux besoins des entreprises et non aux besoins de notre société. Cette territorialisation de l'enseignement va contraindre les élèves à s'orienter vers une filière qu'elles et ils n'auront pas choisie mais qui leur sera imposée par l'offre de formation décidée par le patronat local. Que penser d'un diplôme délivré pour un besoin local à

un instant t ? Comment un élève pourrait-il le valoriser ailleurs sur le territoire ? L'augmentation de 11 semaines des périodes de stage traduit un aveuglement du ministère sur la difficulté à placer les élèves en stage, d'autant plus quand les élèves n'ont comme seul bagage que des enseignements en atelier réduits drastiquement. Ils restent alors condamnés à effectuer des tâches basiques lors de leur stage.

Le président Macron annonce également l'indemnisation des élèves en stage avec des fonds publics. Plutôt que de prendre de véritables mesures contre l'inflation, contre la pauvreté et pour l'autonomie de la jeunesse, il choisit de sous-payer les élèves en stage avec des indemnités allant de 1,4 € de l'heure pour les élèves de seconde professionnelle à 2,8 € de l'heure en terminale.

Et que dire de l'annonce de la fermeture de 80 filières dès la rentrée 2023, alors que le travail d'orientation des élèves de 3e est terminé pour cette année, et du mépris du ministre encourageant les enseignants de ces filières à se tourner vers les métiers de professeur en collège, professeur des écoles, ou bien à travailler dans des "bureaux des entreprises" au sein des lycées.

Enfin, le gouvernement persiste à vouloir imposer le « pacte » aux enseignant·es contre l'avis des organisations syndicales. Le président Macron a ainsi annoncé que les personnels des lycées professionnels pourront effectuer des missions supplémentaires pour augmenter leur rémunération.

Les annonces faites lors d'un autre déplacement présidentiel à Ganges le 21 avril ont ainsi confirmé ce que l'on savait depuis le début des discussions avec le ministère sur la question de la revalorisation : c'est très insuffisant pour la partie inconditionnelle (le « socle ») et totalement inacceptable pour la partie « pacte ». Pourtant, les personnels de l'éducation ont urgemment besoin d'augmentations de salaires. La perte de pouvoir d'achat avoisine les 25% sur les 20 dernières années. L'inflation continue de grimper et la revalorisation du point d'indice était bien loin d'être suffisante.

S'agissant du « socle », la somme promise a beau paraître impressionnante, elle l'est beaucoup moins quand on la rapporte à la masse salariale des personnels concernés. Cela se traduit par une moyenne de 5,5% par personnel, très loin des 10% annoncés par le président de la République pendant la campagne. Par ailleurs, cette revalorisation exclut totalement les personnels non enseignants, notamment les AED et AESH.

Pour ce qui est du « pacte », on ne peut accepter qu'une politique de « travailler plus pour gagner plus » se substitue à une réelle revalorisation des personnels. Ce projet de « pacte » ne fera que renforcer les inégalités entre les femmes et les hommes, et entre les personnes valides et personnes handicapées ; il allongera le temps de travail, alors même que les études montrent que les enseignant·es en France travaillent déjà plus de 43h par semaine ; il renforcera les différences de traitement au sein d'un même établissement.

La prochaine journée de grève et de manifestations interprofessionnelles le 6 juin contre la réforme des retraites sera aussi l'occasion de faire entendre la colère des personnels de l'éducation face aux projets ministériels et aux annonces présidentielles.